la cgt 15 Finances Publiques

TRIBUNE SYNDICALISTE



Bulletin édité par la section CGT-DGFIP du Cantal

Numéro 121 – 4 JUIN 2024

CSAL SÉANCE du 4 JUIN 2024

Représentants de l'administration :

Mme DESHAYES, M. JOUVE, Mme FARENC, Mme CABANNE, M ABHAMON

Représentants des personnels :

CGT – Finances Publiques : M. VEYLET (T), M. MAYNARD (T)
FO DGFiP : M. MOISSINAC (T), Mme BOURGADE (T), M. ANTHONY (S)
SOLIDAIRES Finances publiques : M. GALLOT (T), M. GRIFFAULT (T), M. LAROUSSINIE (T)

M ABHAMON : secrétaire CGT Finances publiques : secrétariat adjoint

Mme DESHAYES ouvre la séance à 9h30

En propos liminaire, M VEYLET (CGT) demande si la DDFiP du Cantal a candidaté à l'expérimentation de la « *semaine en 4 jours* » parmi les 200 services nationaux concernés. Il indique que cette mesure ne répond pas à la demande de la CGT concernant une réduction du temps de travail à 32 heures par semaine.

Mme DESHAYES répond qu'en effet un service a été proposé par le Cantal pour cette expérimentation. Elle attend que ce sujet soit abordé au Comité Social de Réseau du 10 juin 2024 pour communiquer lors du prochain CSAL du 2 juillet 2024. Elle insiste sur le fait que seuls les agents volontaires seront concernés.

1°) Mise à jour du TAGERFIP (pour avis)

M. JOUVE présente la mise à jour du TAGERFIP au 1er septembre 2024 pour mise en conformité avec les grades des cadres recrutés sur les fonction de CDL ou de responsable de service.

Cela se traduit au SAPF : -1 IP / + 1 Idiv HC et à la Direction : -1 Idiv HC (CDL) / + 1 IP

Mme DESHAYES soumet cette proposition au vote :

5 Pour (CGT, Soldaires)
2 Abstentions (FO)

2°) Changement de dénomination du SIP et du SIE (pour information)

Mme CABANNE présente ce point en indiquant que le Service des Impôts des Particuliers d'Aurillac est renommé Service des Impôts des Particuliers du Cantal tout comme le Service des Impôts des Entreprises, pour refléter les compétences départementales de ces services.
Elle ajoute que ce changement de dénomination n'entraîne aucune modification sur l'organisation actuelle de ces services.

M VEYLET (CGT) considère qu'il y a des sujets d'actualité bien plus important concernant ces services en particulier leur situation en effectifs.
Pour ce qui du SIE, l'effectif total inscrit au TAGERFIP est de 21. L'effectif réel s'établit à 18,6 au 01/01/2024. Au 01/11/2024, suite à un départ à la retraite et deux promotions il s'établira à 15,6 sans tenir compte de 2 arrêts maladie prolongés.
En ce qui concerne le SIP, suite au nombre de promotions et mutations très élevés, la situation est également très préoccupante d'autant qu'en ce qui concerne le service assiette du site d'Aurillac, les agents les plus expérimentés n'auront que 2 ans d'ancienneté.

M JOUVE répond que la direction a bien identifié ces difficultés et qu'un soutien sera apporté lors du mouvement local de mutation à ces services en fonctions des moyens disponibles.

Mme DESHAYES rajoute qu'en ce qui concerne le SIE, un plan de soutien par la Direction, centré sur le recouvrement, est en cours d'élaboration. Dans un second temps le SIP pourrait également bénéficier d'un plan de soutien.

A une question de FO concernant le recours éventuel à de nouveaux recrutements de contractuels, Mme DESHAYES répond qu'elle est en attente du nombre de recrutements autorisés par la DG.

3°) Présentation du Plan de Mobilité Employeur (pour information)

Mme FARENC présente le Plan de Mobilité Employeur (PDME) pour le site de la Direction. Suite à une enquête de mobilité réalisée du 15 au 26 janvier 2024, un plan d'action pour 2024-2027 a été élaboré par un groupe de travail constitué de 5 agents volontaires. Parmi ces actions figurent la communication sur le covoiturage et les moyens de transports alternatifs, l'amélioration des infrastructures existantes pour le vélo, la facilitation du travail à distance, etc.

M MAYNARD (CGT) suggère la création d'un restaurant administratif sur site pour limiter les déplacements sur la pause méridienne.

M. JOUVE estime qu'il s'agit d'un sujet concernant l'action sociale et non le PDME.

M. VEYLET (CGT) regrette que la synthèse du diagnostic communiquée ne soit pas assez détaillée pour permettre aux élus au CSAL d'en tirer toutes les conséquences.

4°) Questions diverses

M. VEYLET (CGT) réitère des demandes faites aux précédents CSAL : que la direction communique aux élus des données chiffrées sur l'exécution budgétaire 2023 et concernant le bilan de la notation : le nombre de refus de participation à l'entretien professionnel.

Concernant le budget, M. JOUVE s'y engage.
S'agissant du nombre de refus de participation, Mme FARENC répond que l'application, dans sa version actuelle, ne permet pas de restituer cette donnée.

La séance est levée à 11h45

Laurent VEYLET et Joël MAYNARD